

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 26 juin 2015

Convocation du 22 juin 2015.

Le vingt-six juin deux mil quinze, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danielle POIRSON, Maire.

Étaient présents : Alain LEGRAND, Adjoint, Catherine GSCHWIND, Christine LE FOLL, Aurélie MOYSAN, Michel PERRIN, Patricia PIGEON, Joël TOURTE, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Francis POISSON qui avait donné pouvoir Danielle POIRSON, Jean Luc TANGRE qui avait donné pouvoir à Alain LEGRAND, Michel GONCALVES.

Secrétaire de séance : Aurélie MOYSAN.

Le procès verbal du Conseil municipal du 13 avril est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Ordre du jour :

Cantine

Communauté de Communes du Pays Créçois

Travaux

Marchés publics

SDESM

SAGE des deux Morin

Bruits de voisinage

Questions diverses

Sur la demande de Madame le Maire, le Conseil émet un avis favorable à l'ajout de l'objet suivant à l'ordre du jour : acceptation de crédit.

ACCEPTATION DE CREDIT

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés:

- *Accepte le chèque de remboursement d'Orange de 249.49 € en règlement d'un trop perçu,*

CANTINE

Toujours soucieux de maintenir les bonnes relations avec la Commune de DAMMARTIN, le Conseil propose d'engager une réflexion commune aux problèmes liés aux modifications du planning mensuel par les parents.

Les tarifs de cantine ne seront définitifs que lorsque le nouvel acte d'engagement sera signé avec le fournisseur.

Danielle POIRSON rappelle que les élèves qui déjeuneront à la cantine de Tigeaux en septembre doivent être inscrits avant le 25 août.

CCPC

❖ **INSTRUCTION DES AUTORISATIONS LIEES AU DROIT DES SOLS**

La convention avec la CCPC a été signée par Madame le Maire. A partir du 1^{er} juillet les dossiers d'urbanisme seront instruits par la Communauté de Communes.

❖ **MODIFICATION DES STATUTS**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés:

- *Approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Créçois, telle qu'elle a été adoptée lors du Conseil communautaire du 06/05/2015,*

❖ **ACTIVITES D'ETE**

Danielle POIRSON rappelle que la Communauté de Communes organise des stages pendant le mois de juillet pour les enfants âgés de plus de 10 ans.

❖ **MUTUALISATIONS**

Compte-tenu de la faible adhésion des communes à la démarche, la CCPC a proposé de différer l'achèvement de la réalisation du schéma de mutualisation.

TRAVAUX

❖ **ECLAIRAGE DU PARKING**

Le Syndicat a répondu favorablement à la demande de subvention. Les travaux vont être commandés.

❖ **MONTEE EN DEBIT**

Les travaux sont terminés. Les Tigéens doivent se rapprocher de leur fournisseur d'accès INTERNET.

❖ **PONT DE REZY**

Monsieur le Ministre de l'Intérieur vient de notifier la possibilité d'obtenir d'une subvention de 70 000€. Cette aide serait versée à la fin des travaux.

❖ **BOUCHES A INCENDIE**

Joël TOURTE informe le Conseil que les hydrants ont été vérifiés.

MARCHES PUBLICS

Madame POIRSON énonce les récentes offres parues en tant que marché publics ou demande de devis :

- Fourniture et livraison de repas pour le service de cantine en liaison froide (marché public),
- Fourniture et mise en place de coussins berlinois et divers travaux d'enrobé (demande de devis),
- Contrats d'assurance (marché public),
- Location d'un photocopieur pour l'école (devis). L'appareil a été livré.
- Défibrillateur (devis). Il a été installé dans les locaux municipaux. Le Conseil remercie Christine LE FOLL et Joël TOURTE qui ont organisé des formations à l'utilisation de l'appareil.

SDESM

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés:

- **APPROUVE** l'adhésion des communes de Mouroux et Coulommiers au SDESM.

SAGE des deux Morin

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés:

- *Ne contribue pas financièrement au projet du SAGE.*

BRUITS DE VOISINAGE

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés:

- *Vote les nouveaux horaires de tonte et autres bruits gênants comme suit :*
 - *de 8 heures à 20 heures les jours ouvrés,*
 - *de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures 30 les samedis,*
 - *de 10 heures à 12 heures les dimanches et jours fériés.*

QUESTIONS DIVERSES

❖ **ANIMATION DU VILLAGE**

- Familles rurales remercie le Conseil pour la subvention qui lui a été allouée.
- Le traditionnel barbecue de la Fête nationale aura lieu le 13 juillet à partir de 19h30, il sera suivi d'un feu d'artifice
- Les élèves de l'école de TIGEAUX sont invités à la « boum » de fin d'année le 3 juillet (soirée chic et glamour)

❖ **ACCESSIBILITE**

Christine LE FOLL informe le Conseil que le dossier d'AdAP est terminé. Les mises en conformité seront réalisées courant juillet.

❖ **Loi MPTAM**

Le Conseil municipal prend une motion en accord avec celle des Elus du Conseil départemental.

❖ **ORDURES MENAGERES**

Michel PERRIN informe le Conseil que certains riverains du chemin de fort à Faire continuent de déposer des déchets refusés par le SMITOM dans les conteneurs situés rue des Meuniers.

Le Conseil déplore cet incivisme qui pénalise l'ensemble des Tigéens.